



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 44 15/16

Paris, le 28 septembre 2015

Objet : Numérique : reconnaissance des missions des TICE

Madame la Ministre,

Le Président de la République a fait du numérique à l'École un enjeu d'avenir pour notre pays. Pour cela, il a mis en œuvre une programmation budgétaire conséquente, ce dont il faut se féliciter.

Cependant, cette volonté politique et cet engagement financier ne suffisent pas à créer une dynamique d'appropriation du numérique dans les processus d'apprentissage des élèves.

Depuis des années, des enseignants impulsent des actions de formation sur le terrain, tant auprès des élèves que des professeurs. Ce travail patient de ceux que l'on nomme les « animateurs TICE » est fondamental.

Pour autant, ces personnels ne sont toujours pas reconnus par notre institution : pas de lettre de missions, pas de référentiel de compétences, pas de reconnaissance des acquis, pas de régime indemnitaire, pas de réelles perspectives de carrière...

Il est aujourd'hui indispensable de clarifier leur situation, de préciser les contours de leurs missions et de reconnaître à sa juste valeur leur implication et leur travail.

C'est pourquoi je vous demande de réactiver le « chantier métier » qui devait traiter de cette problématique et qui est au point mort depuis plusieurs mois.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général

Copie à

- M. Bernard Lejeune, Directeur de Cabinet
- Mme Catherine Gaudy, Directrice générale des ressources humaines
- Mme Florence Robine, Directrice générale de l'enseignement scolaire